

REGLEMENT

1. Sont admis à l'exposition, à la vente et à l'échange, tous les objets, livres et documents se rapportant à la photographie ou au cinéma, sous réserve qu'ils soient d'occasion et la propriété des participants.
2. **Les frais de participation sont de 20€ (adhésion à l'association) pour 1 table de 1.80 x 0.60 mètres, +15 € par table supplémentaire** à raison de 3 tables maximum par inscription. Deux chaises par inscription seront également fournies.
3. Les demandes de réservations seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée et dans les limites des places disponibles, sous réserve du bulletin d'inscription ci-joint dûment rempli et signé accompagné du paiement correspondant au nombre de tables réservées. Chèque bancaire ou postal à l'ordre de la Biennale Internationale de l'Image. Les frais d'inscription garantissent l'emplacement et seront donc perdus en cas d'absence.
4. Par exception les exposants résidant à l'étranger devront joindre un chèque qui leur sera rendu le jour de la bourse en échange de leur paiement en espèces.
5. Les transactions se feront de gré à gré et n'implique en aucun cas l'intervention des organisateurs au sujet d'un problème; Les exposants étrangers s'occuperont eux-mêmes des formalités douanières.
6. Les participants s'engagent à respecter les lieux : exposition, tables et, chaises. Pour assurer le bon déroulement de la bourse, l'accès à la cours ne se fera que par une entrée unique. Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour les dégâts, dégradations, vols, chèques volés ou impayés, ou autre déboires qui pourraient se produire durant la manifestation.
7. L'ouverture des lieux pour les exposants se fera à 8h. **La carte d'identité devra obligatoirement être présentée à l'entrée, et son numéro devra correspondre au numéro indiqué sur le bulletin d'inscription pour pouvoir exposer.** La bourse sera ouverte de 10h00 à 19h00. Les exposants s'engagent à libérer l'espace après la fermeture au public à 19 h
8. La participation à cette bourse entraîne l'acceptation du présent règlement qui devra être signé et retourné avec chaque réservation.

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner avant le 1er mars 2012 à Biennale Internationale de l'Image,
20 rue Raymond Poincaré - 54000 Nancy

NOM : _____ Prénom _____ téléphone _____

Adresse _____

Mail : _____

N° CNi ou passeport _____ N° RC p:pro _____

(Joindre impérativement photocopie carte d'identité ou passeport)

Nombre de tables : 1 table à 20 euros + _____ table(s) à 15 euros = _____ euros

Je m'engage sur l'honneur à respecter le règlement de la bourse indiqué ci-dessus

A _____ le _____
Signature précédée de la mention lu et approuvé

Tout bulletin non accompagné de son paiement ou incomplet ne sera pas pris en compte

Dimanche 29 avril 2012
10h - 19h

Nancy

BOURSE PHOTO - CINE

Organisée par la
Biennale Internationale de l'Image

La seule bourse
photo Lorraine

**ACHATS
VENTES
ECHANGES**

Bourse au matériel ciné,
photo ancien, argentique
et numérique



Renseignements 03 83 98 80 08
www.biennale-nancy.org
biennale@free.fr
entrée 3 euros

Biennale Internationale de l'Image
Site Alstom 50 rue Oberlin 54000 Nancy
(suivre fléchage biennale Internationale de l'Image)